

# **CONDITIONS GÉNÉRALES – MAG’GUIDE**

## **1. Conclusion du contrat**

### **1.1 Réservation**

Un contrat entre vous-même et Mag’Guide (ci-après l’organisateur), prend effet avec l’enregistrement de votre inscription effectuée par écrit, par téléphone ou en ligne sur Internet. Dès ce moment entrent en vigueur pour vous-même et pour Mag’Guide, les droits et devoirs découlant du contrat ; nous vous recommandons donc de lire attentivement ce qui suit.

### **1.2 Objet du contrat**

Mag’Guide s’engage à organiser votre sortie depuis le lieu de rendez-vous de départ et jusqu’au lieu de rendez-vous d’arrivée et à fournir les prestations convenues, conformément aux données et descriptions figurant sur notre site web et ou sur l’offre faite par Mag’Guide.

Les souhaits particuliers ne font partie intégrante du contrat que lorsqu’ils ont été acceptés et confirmés par écrit. Vous vous engagez à payer le prix convenu dans les délais impartis et à vous procurer les documents de voyages requis (assurance accident, papiers d’identité, REGA, etc.). Vous vous occupez personnellement de votre voyage jusqu’au lieu de rendez-vous. Vous vous engagez à être présent sur le lieu de départ au jour et à l’heure prévu.

## **2. Conditions de participation**

Les activités se déroulent en milieu naturel et nécessitent une bonne condition physique, un bon état de santé ainsi qu’un équipement adapté aux conditions et à l’activité pratiquée.

Le/la participant·e s’engage à informer Mag’Guide, avant l’activité, de tout problème de santé ou condition médicale susceptible d’affecter sa participation.

La participation à une activité sous l’influence d’alcool, de drogues, de psychotropes ou de toute substance altérant les capacités physiques ou mentales est interdite.

### **3. Sécurité et responsabilité**

Mag'Guide met tout en œuvre pour proposer des activités encadrées avec sérieux et professionnalisme, dans le respect des règles de sécurité.

Toutefois, les activités de randonnée et de montagne comportent des risques inhérents qui ne peuvent être totalement éliminés.

En s'inscrivant, le/la participant·e reconnaît avoir conscience de ces risques et les accepter.

Les consignes et décisions de l'accompagnatrice doivent être respectées à tout moment.

En cas de non-respect, Mag'Guide se réserve le droit d'exclure un·e participant·e, sans remboursement si l'activité a déjà commencé.

### **4. Annulation par le/la participant·e**

Aucune annulation n'est prise en compte pour les excursions d'une journée et d'une demi-journée. En cas d'annulation par le participant, le montant total de la sortie est dû et ne sera pas remboursé. La date peut être changée pour une autre date ou une autre activité dans la même année si vous me contactez plus de 5 jours à l'avance.

Pour des sorties d'une durée supérieure à une journée, en cas d'annulation de la part du client 15 jours ouvrés avant l'événement, l'acompte sera conservé.

### **5. Modification ou annulation par Mag'Guide**

Les activités se déroulant en milieu naturel, Mag'Guide se réserve le droit de modifier le programme ou d'annuler une sortie si les conditions météorologiques, environnementales, de sécurité ne permettent pas son bon déroulement; ou lorsque le minimum de participants n'est pas suffisant. Dans ce cas, une activité de remplacement ou un remboursement sera proposé.

A travers votre réservation vous vous engagez à accepter ces modifications.

## **6. Interruption de l'activité**

Si un(e) participant(e) interrompt ou abandonne l'activité de sa propre initiative, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Les éventuels frais supplémentaires restent à la charge du/de la participant(e).

## **7. Assurances**

Chaque participant·e doit disposer d'une assurance maladie et accident couvrant les activités de montagne.

La souscription d'une assurance annulation est obligatoire.

Il est fortement recommandé d'être affilié·e à une organisation suisse de recherche, secours et rapatriement (REGA, Air-Glacières, TCS ou équivalent).

Mag'Guide bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages corporels et matériels à hauteur de CHF 10'000'000.–.

## **8. Droit applicable**

Les relations contractuelles liant le participant à Mag'Guide relèvent du droit suisse. En cas de différence d'interprétation dues à la traduction dans une autre langue que le français, c'est la version française qui fait foi.

## **9. Protection / Traitement des données**

Droits à l'image:

Le/La participant(e) accepte d'être éventuellement photographié(e) et filmé(e).

Mag'Guide est autorisé à utiliser ces images sur ses propres supports de communication (imprimés ou en ligne) ainsi que sur ses réseaux sociaux, et à les mettre à la disposition de médias (sans indiquer le nom des personnes qui y figurent) dans le cadre de la couverture médiatique de l'événement concerné. Mag'Guide s'engage à traiter ces images avec le respect requis. L'adresse e-mail du/de la participant(e) est utilisée à des fins de traitement administratif de nos offres. En

s'inscrivant, le/la participant(e) accepte de recevoir par e-mail des informations concernant des offres similaires organisées ultérieurement par Mag'Guide. Il est à tout moment possible de choisir de ne plus recevoir les informations de Mag'Guide. Nous renvoyons par ailleurs à notre politique de protection des données.

## **10. Organisateur**

Mag'Guide - Maggy Siegfried - Accompagnatrice en moyenne montagne

Rue de la Tour 32, 1933 Sembrancher

+41(0)79 452 14 29 - [info@magguide.ch](mailto:info@magguide.ch)

[www.magguide.ch](http://www.magguide.ch)